



Valérie SOUMAILLE candidate  
Aladin LÉVÊQUE suppléant

Pour avoir été, depuis longtemps

- de toutes les actions syndicales en défense des Services Publics de santé, d'éducation, de transports, etc...
- nous être mobilisé.es contre les fermetures de bureaux de poste, du Trésor Public, des unités "dites non rentables" de maternité et de soins hospitaliers,

nous partageons bien évidemment votre constat sur les dégradations et les conséquences humaines pour les personnels et les patient.es.

***Notre candidature à la députation répond à la volonté de changer l'ordre des choix, économiques, sociaux et écologiques, qui ont conduit à supprimer les capacités de réponse au plus près des besoins de la population sur tout le territoire.***

Nous joignons ci-dessous la partie de notre programme qui répond au mieux à votre questionnaire.

Nous vous invitons cependant à prendre connaissance de l'intégralité du programme Unitaire de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale) à l'adresse suivante :

<https://nupes-2022.fr/le-programme/>

Vous y trouverez, entre autres, le détail des mesures concernant les salaires, la retraite, le seuil de pauvreté. Mais aussi les mesures économiques, cotisations sociales, impôts et CSG, qui, en organisant une répartition plus égalitaire de la richesse, permettent de réorienter l'économie vers la satisfaction, au plus près, des besoins du plus grand nombre.

***Pour réussir notre projet, nous avons besoin de votre voix les 12 et 19 juin 2022 afin de gagner une majorité à l'assemblée.***

***Mais nous aurons aussi besoin de vos actions revendicatives et de vos mobilisations pour assurer les changements que nous espérons toutes et tous.***

**UN AUTRE MONDE EST TOUJOURS POSSIBLE.**

## Faire passer la santé d'abord et reconstruire les établissements de santé publics, notamment les hôpitaux.

- Reconstruire le service public hospitalier
- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale
- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnel·les du soin et du médico-social (médecins, infirmier·es, aides-soignant·es et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salarié·es, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation, etc.
- Développer la santé environnementale : faire du plan national santé environnement (PNSE) un moyen d'éradiquer les maladies chroniques liées à la pollution de l'air, à la malbouffe et à l'exposition aux pollutions dans un cadre professionnel (pesticides, radioactivité, amiante, produits chimiques)
- Mettre fin à l'épidémie de VIH en France en 2030 par un grand plan national de dépistage et de traitement
- Faire de la santé mentale une grande cause du quinquennat : renforcer les moyens des centres médico-psychologiques (CMP) et des structures dédiées au handicap psychique, et augmenter le nombre de places en faculté de médecine dans la filière psychiatrique
- Protéger la recherche en santé de la finance

## S'organiser pour faire face aux pandémies

- Adopter un plan de prévention et d'adaptation aux pandémies respectueux des libertés fondamentales, basé sur la société du roulement, la souveraineté, la planification sanitaire et des politiques d'« aller vers » qui favorisent l'accès à la vaccination
- Abroger les lois sur l'état d'urgence sanitaire et le passe sanitaire et le remplacer par un nouveau dispositif de gestion des crises sanitaires discuté au Parlement
- Prévoir la levée des brevets sur les médicaments et les équipements nécessaires à une réponse sanitaire urgente, rendre obligatoire le partage de connaissances, de compétences et de technologies en vue d'une production massive et équitablement répartie des biens médicaux de première nécessité
- Réquisitionner temporairement les entreprises indispensables à la production de matériel sanitaire (masques, tests, purificateurs) et de secours
- Assurer notre souveraineté sanitaire en développant des filières de production de médicament et équipements médicaux
- Faire un pôle public du médicament qui devra :
  - Assurer une relocalisation de la production de médicaments et des vaccins nécessaires à la souveraineté sanitaire
  - Garantir l'approvisionnement d'une réserve stratégique
  - Assurer le contrôle des prix sur l'ensemble des produits de santé et communiquer sur leurs coûts réels
  - Permettre la transparence sur le financement de la recherche et du développement
  - Mettre en place une conditionnalité des aides perçues par les entreprises privées pour la recherche de vaccins et médicaments
  - Produire et diffuser massivement les vaccins et traitements passés sous licence d'office